

Championnats de l'Ain sur Pitch and Putt 2026

Individuel et par équipes



Dimanche 23 août 2026
Golf du Haut-Bugey

Chemin du lac – 01580 Samognat



Les modifications/précisions 2026 sont surlignées en gris

Conditions de participation

Le Championnat individuel de l'Ain sur parcours Pitch and Putt est ouvert aux joueurs et joueuses licenciés, membre de l'Association Sportive d'un Club de l'Ain et à jour de leur certificat médical ou questionnaire de santé 2026 (cf. vade-mecum FFG 2026).

ADULTES : (dames, messieurs) compétition ouverte aux non-classés (carte verte requise)

JEUNES (nés en 2010 ou après) : compétition ouverte aux non-classés (drapeau bleu requis)

Index FFG à la date de clôture des inscriptions, jeudi 20 août 2026.

Pour tous, cette compétition compte pour la gestion des index $\geq 26,5$

Forme de jeu

Pour tous, (adultes, jeunes, classés, non-classés) : **strokeplay score maxi par+4.**

Pour tous, (adultes, jeunes, classés, non-classés) : **repères de départ homologués « Pitch and Putt ».**

Pour tous, (adultes, jeunes, classés, non-classés) : **cadets et instruments de mesure autorisés.**

- **Les joueurs classés de 0 à 36.4 jouent 18 trous.**

Ils sont répartis en 9 séries (voir tableau ci-dessous).

La série Jeunes (filles et garçons) comprend les jeunes nés en 2010 ou après.

0 - 36.4	18 trous	strokeplay score maxi par+4 pour tous			
1 ^{ère} série Dames	0-18.4	2 ^{ème} série dames	18.5-36.4		
1 ^{ère} série Messieurs	0-18.4	2 ^{ème} série messieurs	18.5-24.4	3 ^{ème} série mess.	24.5-36.4
1 ^{ère} série Jeunes filles	0-18.4	2 ^{ème} série Jeunes filles	18.5-36.4		
1 ^{ère} série Jeunes garçons	0-18.4	2 ^{ème} série Jeunes garçons	18.5-36.4		

- **Les joueurs classés de 36.5 à 53.4 jouent 9 trous.**

Ils sont répartis en 4 séries (voir tableau ci-dessous).

La série Jeunes (filles et garçons) comprend les jeunes nés en 2010 ou après.

- **Les joueurs non-classés adultes et jeunes (4 séries -voir ci-dessous) jouent 9 trous.**

Rappel : les jeunes non classés quel que soit leur âge jouent des repères homologués « Pitch and Putt »

36.5 - 53.4 et non-classés	
9 trous strokeplay score maxi par+4 pour tous	
3 ^{ème} série Dames	36.4 – 53.4
série non-classés Adulte Dames	non-classés dames
4 ^{ème} série Messieurs	36.4 – 53.4
série non-classés Adulte Messieurs	non-classés messieurs
3 ^{ème} Junior filles, nées en 2010 ou après.	36.4 – 53.4
3 ^{ème} Junior garçons, nés en 2010 ou après.	36.4 – 53.4
Non-classés Jeunes mixte , nés en 2014 ou après	non-classés « Kids »
Non-classés Jeunes mixte , nés de 2010 à 2013	non-classés « Juniors »

Le règlement général et le règlement spécifique des épreuves individuelles des épreuves fédérales s'appliquent (cf. vade-mecum FFG 2026). Ces règlements généraux sont complétés par le présent règlement particulier. Les règlements et règles locales permanentes de la FFG s'appliquent. Les règles locales sont complétées par les règles locales spécifiques de l'épreuve.

Comportement et étiquette

Cette compétition accueillant des mineurs, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le comité se prononcera sur une possible disqualification.

Classement individuel

Un champion et une championne seront récompensés en brut et net par série.

La remise des prix individuels aura lieu dimanche 23 août au Golf du Haut-Bugey

Classement par club

Chaque joueur ou joueuse y compris les joueurs non-classés (jeunes ou adultes) se plaçant parmi les 3 premiers en brut et/ou en net de sa série marquera des points pour son club. Un même joueur ou joueuse peut marquer des points en brut et en net.

Par série en brut : 1^{er} = 30 pts ; 2^{ème} = 20 pts ; 3^{ème} = 10 pts Par série en net : 1^{er} = 15 pts ; 2^{ème} = 10 pts ; 3^{ème} = 5 pts

La remise du Trophée par club aura lieu dimanche 30 août au Golf de La Sorelle lors de la proclamation des résultats du Championnat de l'Ain des clubs par équipes

Inscriptions et droits d'engagement au plus tard le 20 août 2026 minuit

- **18 trous = index 0-36.4 :**
30€ pour les adultes (greenfee 25 € et droit de jeu 5 €)
20 € pour les jeunes (greenfee 15€ et droit de jeu 5 €)
 - **9 trous = index 36.5- 53.4 et non-classés adultes ou jeunes:**
15 € pour tous (greenfee 10 € et droit de jeu 5 €)
 - **Membres abonnés + AS du club du Haut-Bugey : 5 € pour tous (18 trous ou 9 trous)**

⇒ **Inscriptions individuelles** : directement sur le site HelloAsso (le paiement en ligne vaut inscription),

⇒ **Inscriptions regroupées par un club** : le club regroupe les inscriptions et transmet sa liste par mail au Comité de golf de l'Ain f.dussous@gmail.com avec copie au golf du Haut-Bugey golf@hautbugey-agglomeration.fr

- **si les droits d'engagement sont réglés par le club**, le club fait un virement au Comité de golf de l'Ain (RIB disponible auprès du trésorier du Comité patrice.geindre@wanadoo.fr) au plus tard le 20 août 2026.
- **si les droits d'engagement sont payés individuellement par les joueurs**, chacun règle directement en ligne sur HelloAsso au plus tard le 20/08.

L'inscription n'est validée qu'après règlement des droits d'engagement.

En cas de désistement après la date limite d'inscription, les droits d'inscription sont dus.

Lien pour cet événement sur Hello Asso : urlr.me/x5bPpM

QR code Hello Asso →



Comité d'épreuve Le Comité d'épreuve est constitué de deux membres du Comité de golf de l'Ain dont le Président du CD01 et du Président de l'AS du club accueillant l'épreuve (ou de leur représentants).

L'inscription à ce Championnat vaut acceptation du règlement de l'épreuve et du droit à l'image (limitations et précisions sur le site du Comité départemental de golf de l'Ain).

Pour le traitement des données personnelles nécessaires à l'organisation de ce championnat, se référer au document détaillé sur le site du Comité départemental de golf de l'Ain. <https://comitegolfain.com/>